

## Installations nucléaires de DAMPIERRE-EN-BURLY

L'article 2.8.1. de l'arrêté du 7 février 2012 fixant les règles générales relatives aux installations nucléaires de base (arrêté dit « INB ») dispose que « l'exploitant définit les modalités permettant à toute personne :

- d'accéder aux informations rendues publiques à l'initiative de l'exploitant ou conformément aux dispositions législatives ou réglementaires qui lui sont applicables ;
- d'obtenir la transmission des informations mentionnées à l'article L. 125-10 du code de l'environnement.

Ces modalités sont publiées sur un site internet choisi par l'exploitant, mises à jour périodiquement et transmises pour information à la commission locale d'information. ».

### 1. Accès aux informations rendues publiques à l'initiative de l'exploitant :

Mise en ligne sur les pages dédiées à l'installation nucléaire/aux installations nucléaires EDF concernée(s) sur le site [edf.com](http://edf.com), d'une fiche reprenant toutes les modalités définies dans le cadre de l'article 2.8.1 de l'arrêté INB sur les « informations rendues publiques à l'initiative de l'exploitant » (dossiers de presse, lettre d'information externe hebdomadaire et/ou mensuelle, plaquette annuelle de bilan, données environnementales, autres supports de communication).

Les informations rendues publiques à l'initiative des installations nucléaires de Dampierre-en-Burly sont :

Intitulé	Comment l'obtenir ?
Rapport sur la sûreté nucléaire et la radioprotection des installations nucléaires de Dampierre-en-Burly	Sur demande : Mission communication CNPE de Dampierre-en-Burly – BP18 45570 OUZOUEUR-SUR-LOIRE – Tél : 02 38 29 71 95 ou téléchargeable sur <a href="http://www.edf.fr/dampierre">www.edf.fr/dampierre</a> Rubrique Sûreté et environnement
Dossier de presse	Téléchargeable sur <a href="http://www.edf.fr/dampierre">www.edf.fr/dampierre</a> Rubrique Présentation
Lettre d'information externe Actualités & environnement	Téléchargeable sur <a href="http://www.edf.fr/dampierre">www.edf.fr/dampierre</a> Rubrique Sûreté et environnement
Plaquette du site	Téléchargeable sur <a href="http://www.edf.fr/dampierre">www.edf.fr/dampierre</a> Rubrique Présentation

**2. Autres demandes, en particulier l'accès aux informations rendues publiques par l'exploitant conformément aux dispositions législatives ou réglementaires qui lui sont applicables et les demandes relevant de l'article L. 125-10 du code de l'environnement :**

*Pour obtenir de telles informations, une demande écrite devra être envoyée à une adresse mail. La demande devra spécifier le type d'information demandée. La réponse sera apportée dans les délais fixés par la législation et réglementation en vigueur.*

Adresse mail damp-dir-mic@edf.fr

**3. Publication sur internet des modalités définies dans le cadre de l'art. 2.8.1. sur internet et leur communication à la commission locale d'information (CLI) :**

*La présente fiche fera l'objet, une fois par an, d'une diffusion au président de la CLI et/ou d'une présentation en réunion plénière de la CLI, selon les modalités qui seront définies entre le président de la CLI et EDF.*

[www.edf.fr](http://www.edf.fr)

N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

**EDF**

22-30, avenue de Wagram - 75382 Paris cedex 08

SA au capital de 924 433 331 euros - 552 081 317 R.C.S. Paris